

Programme des MARCHES St Jean Pied de Port Accueil				SEPT - DEC 2023		
Dates	Groupe	Circuits	Durée	Dénivelé /	Difficulté	Obs
14-sept reprise saison	A	Boucle Hosta - Nethe départ 8h30	3 h	7 km	Moyen	
	B	Hosta - Ibarre AR départ 8h30	3 h	7 km	Facile	
21-sept.	A	Boucle à Ahusky	RANDO	10 km	Moyen +	
	B	Mines du Larla	3 h	7 km	Moyen	
28-sept.	A	Boucle à Baïgorry - K2 - K3	RANDO	970 m 15,5 km	Difficile	
	B	Ainhice - Pagaburu - Ainhice	3h30	320 m 9 km	Moyen +	
05-oct	A	Urtxel - Petogabe - Olatrane et retour exceptionnelle départ 8h	Sortie	3 h	300 m	Moyen
	B	Anhaux en boucle	3 h	8 km	Moyen	
12-oct.	A	Larceveau - relais - Iparlatze - bois d'Ostabat - retour par GR 65	RANDO	17 km	Moyen +	
	B	Urdo - Larrarte	RANDO	400 m	Moyen +	
19-oct.	A	Mendibel - Xardeka - Burquidoy - Arthanalatze	RANDO	13 km	Moyen ++	
	B	Boucle du lac de Behasque sur le GR 65	3 h	11 km	Moyen	
26-oct.	A	Menta - Guermiette - plateau d'Ahartza	RANDO	17 km	Moyen +	
	B	St Palais - Gibraltar GR654 AR	3 h	9 km	Moyen +	
2-nov.	A	Vacances de Toussaint				
	B	Idem				
9-nov.	A	Haltza - St Sauveur - réserve d'eau AR	3 h 30	9 km	Moyen	
	B	Occostey	3 h 30	6,5 km	Moyen	
16-nov.	A	Ainhice - Pagaburu - Ainhice	3h	9 km	Moyen	
	B	Laka - Ossès	2 h 30	6 km	Moyen	

23-nov.	A	Suhescun - Hocha-Handia - Suhescun	3 h30	10 km	Moyen	
	B	Ithurxilo	2 h 45	7,5 km	Moyen	
30-nov.	A	Untto - bois Lirazabal - Untto Sortie exceptionnelle départ 8h30	3 h	300 m	Moyen	
	B	Elurti	2 h 30	5,7 km	Moyen	
7-dec	A	Osserain - Burgaintzi	4 h	12 km	Moyen	
	B	Caro - Aincille	2h30	7 km	Facile	
14- dec	A	Lekumberry - Moka Sortie exceptionnelle départ 8 h30	2 h 30	250 m	Moyen	
	B	Arradoy	2h30	350 m	Moyen	
21-dec	A	Vacances de Noël				
	B	Idem				

Départ	Départ : Le point de rendez-vous est fixé au parking des fauvelles de St Jean Pied de Port Horaires : 13h30 sorties de l'après-midi , 8 h 30 randonnées à la journée , et 8 h sorties exceptionnelles du matin
Durée	Les temps de parcours indiqués sont estimés et peuvent fluctuer en fonction de circonstances particulières
Equipement	Chaussures de randonnées , vetement de pluie et batons de marche obligatoires - Casquettes si besoin - Eau en quantité suffisante - Vivres et/ou en cas
Sécurité	En cas de circonstances particulières (orages - crues - brouillard - Neige- écobuage - vents violents - zone de chasse) l'encadrant peut annuler ou modifier le projet initial de la sortie
Assurances risques corporels	Aucune assurance n'est souscrite par SJPPA permettant de garantir à ses adhérents des risques d'accidents corporels. Néanmoins chaque adhérent marcheur peut souscrire auprès de son assureur une garantie individuelle de type "accident de la vie" le cout restant alors totalement à sa charge - Avoir impérativement sur soi la Carte européenne d'assurance maladie en cours de validité, la carte vitale et la Carte Nationale d'identité
Transport	co-voiturage, sur le principe du partage et de la réciprocité. Les moyens utilisés pour se rendre du lieu de rendez-vous au lieu de départ de la randonnée restent a la charge de chacun et sous leur responsabilité. Ces moyens ne sont ni connus ni pris en charge par l'assurance de Saint Jean Pied de Port Accueille
	SAMU : 15 POMPIERS : 18 N° URGENCE EUROPEEN : 112 GENDARMERIE : 17

Notre règlement intérieur relatif à la marche est affiché dans nos locaux et disponible sur demande à notre adresse : sjppaccueille@hotmail.fr ou auprès d'un encadrant